

Le 7 mars 2016

Interventions et communiqué de Jean-Paul LECOQ
Maire de Gonfreville l'Orcher et Conseiller départemental

Les suites de son appel à la mobilisation pour la sauvegarde de la cimenterie Lafarge près du Havre, de tous ses emplois et de la production de ciment « Made in Normandie »

**« QUE LA MULTINATIONALE LAFARGE/HOLCIM CONFIRME L'EXISTENCE
DE LA CIMENTERIE DONT LA RENTABILITE EST INCONTESTABLE
OU
QUE LA REGION LA REGIONALISE ! »**

Madame, Monsieur,

Dès le lendemain de l'annonce par le groupe multinational Lafarge/Holcim de son plan de restructuration visant à la reconversion de la cimenterie de Saint-Vigor-d'Ymonville en simple station de broyage, Jean-Paul Lecoq a demandé, avec Thierry Foucaud, Vice-Président du Sénat et Gilbert Le Maitre, Maire de Saint-Vigor-d'Ymonville, à la Région Normandie, chef de file de l'action économique depuis la loi NOTRe, et à l'Etat d'organiser une table ronde.

Celle-ci doit permettre d'assurer l'avenir de ce site de production, de ses 144 emplois et de ses apports d'intérêt général en particulier pour les 600 emplois indirects concernés.

Nous sommes toujours dans l'attente de la réaction de l'Etat et de la Région que les élus du Front de Gauche de cette assemblée viennent de relancer par courrier collectif.

De son côté, Jean-Paul Lecoq a saisi l'ancienne Députée de la circonscription, devenue entre-temps Ministre, Estelle Grelier, afin qu'elle rende compte des initiatives qu'elle a pris dans ce sens depuis qu'elle siège au sommet de l'Etat.

Dans le prolongement de cette démarche, il vient également d'écrire au Président Directeur Général du groupe Lafarge/Holcim pour lui demander de revenir sur ce plan de reconversion aberrant sur le plan économique, sur le plan social, environnemental et sociétal ou, à défaut, de bien vouloir envisager et chiffrer la vente de cette usine à un futur groupement d'investisseurs publics et éventuellement privés qu'il appelle de ses vœux.

Enfin, Jean-Paul Lecoq a saisi par courrier le Grand Port Maritime du Havre pour que l'activité de l'actuelle cimenterie ne soit pas défavorisée en matière de loyer en raison de

son impact modeste sur le trafic portuaire. Considérant en effet qu'elle génère un important trafic fluvial qui, lui, n'est pas suffisamment pris en compte comme élément modérateur du loyer réclamé, des solutions existent pour consolider la rentabilité de la cimenterie par la baisse de ses charges fixes non liées à la masse salariale.

Ces démarches appuient l'appel que lance aujourd'hui Jean-Paul Lecoq :

« Aujourd'hui, pressé par ses salariés, par les élus, par l'opinion publique, le groupe multinational Lafarge/Holcim, numéro 1 mondial du ciment, doit revenir sur sa décision de fermer le site de production de St Vigor d'Ymonville ou envisager sa cession à un groupement d'investisseurs publics et éventuellement privés que j'appelle de mes vœux.

Il est du devoir de l'Etat, de la Région, des autres collectivités concernées, de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Havre et du Médef de s'engager pour maintenir la production du ciment Made in Normandie, celle-là même qui a construit le Pont et qui assure aujourd'hui une activité pleinement rentable, économiquement comme sur le plan sociétal. Ils doivent, ensemble, impulser une alternative publique/privée à cette fermeture annoncée.

Les salariés et leurs organisations syndicales sont mobilisés pour mettre en échec un plan cynique de casse de l'emploi et de l'industrie. Collectivités, élus, décideurs économiques, chefs d'entreprise de l'estuaire de la Seine ont les moyens et l'opportunité pour agir et s'en saisir. Chacun sera alors gagnant.

C'est l'objet de la table ronde que je demande à la Région et à l'Etat d'organiser pour assurer et construire la pérennisation de la cimenterie de Normandie ».

Jean-Paul Lecoq

Restant à votre écoute pour vous apporter tout complément utile concernant des démarches,

Bien cordialement,

Sébastien Giard
Attaché auprès du groupe
Communiste et Républicain,
Front de Gauche,
Au Département
06 81 33 71 81